PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

(COMPTES ANNUELS, SITUATIONS TRIMESTRIELLES, TABLEAUX D'ACTIVITÉ ET DE RÉSULTATS, CHIFFRES D'AFFAIRES, INVENTAIRES DE PORTEFEUILLES)

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

AFIBEL

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 080 000 €.
Siège social : 129, rue Colbert, 59493 Villeneuve d'Ascq.
314 360 041 R.C.S. Roubaix/Tourcoing.

I. — Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2004 publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 29 avril 2005 pages 9540 à 9545 et les comptes consolidés publiés dans ledit bulletin pages 9545 à 9551 (les chiffres publiés s'entendent en euros et non en milliers d'euros), ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005, à l'exception de l'affectation des résultats qui a fait l'objet d'une modification, savoir :

Origine :	
Résultat de l'exercice : bénéfice de	7 615 662 €
Autres réserves	21 425 440 €
Affectation :	
Aux actionnaires à titre de dividende	19 250 000 €
Au poste « Autres réserves »	9 791 102 €
Totaux	29 041 102 €

Le dividende revenant à chaque action est ainsi fixé à 12,50 €. Ce dividende sera mis en paiement au plus tard le 31 juillet 2005.

II. — **Attestation des commissaires aux comptes.**
(Extraits des rapports.)

1. Opinion sur les comptes annuels. — « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice ».

2. Opinion sur les comptes consolidés. — « Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation ».

Le 13 juin 2005.
Les commissaires aux comptes :

JEAN-LUC POUZET ; Ernst & Young Audit : PHILIPPE RAHMS.

92836

COMPAGNIE AGRICOLE DE LA CRAU

Société anonyme au capital de 919 611,96 €.
Siège social : 34, route d'Ecully, 69573 Dardilly.
542 079 124 R.C.S. Lyon.

I. — Les comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2004, publiés au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 29 avril 2005, pages 9551 à 9559, ont été approuvés par l'assemblée générale mixte du 15 juin 2005.

II. — **Extrait du rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.**

« Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 6 de l'annexe qui concerne la provision pour risque de 7,8 millions d'euros relative aux titres exécutoires délivrés à votre société par le Receveur général des finances, dont la validité est contestée en justice. »

III. — **Extrait du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.**

« Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 11 de l'armexe qui concerne la provision pour risque de 7,8 millions d'euros relative aux titres exécutoires délivrés à votre société par le Receveur général des finances, dont la validité est contestée en justice. »

Les commissaires aux comptes :

FRÉDÉRIC CHEVALLIER ; MAZARS : PIERRE BELUZE.

92839

ARENA

(Capital détenu à 99,99 % par Ciments français.)

Société par actions simplifiée au capital de 126 000 000 €.
Siège social : Les Technodes, 78930 Guerville.
324 457 555 R.C.S. Versailles. — APE : 741 J.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 14 avril 2005, ont été publiés dans le journal d'annonces légales « Le Publicateur Légal » du 30 juin 2005.

92870

AXA CHINA

(Capital détenu directement à 51 % par Axa.)

Société anonyme au capital de 42 660 006,12 €.
Siège social : 23, avenue Matignon, 75008 Paris.
409 155 934 R.C.S. Paris.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2004, approuvés par l'assemblée générale du 3 juin 2005, ont été publiés dans le journal « Gazette du Palais » du 30 juin 2005.

92793